

La constitution

crés d'une façon plus permanente dans la nouvelle constitution, mais ne pourraient-ils pas attendre de l'être ici au Canada au moyen du processus de modification une fois que la constitution aura été rapatriée assortie d'une formule d'amendement? C'est la méthode que je préfère car elle conserve le système de freins et contrepoids qui caractérise notre régime fédéral-provincial et elle respecte le pacte confédératif et les sages paroles de certains des plus grands parlementaires de notre époque.

Je ne m'oppose nullement à ce que l'on constitutionnalise le principe de la péréquation ni une bonne partie des droits de la personne et des droits civiques qui sont proposés dans la charte qui doit être intégrée à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ce qui me préoccupe beaucoup, c'est la méthode employée pour ce faire et j'ai précisé pourquoi. J'ai conseillé de consulter une nouvelle fois les provinces et j'ai expliqué pour quelles raisons je faisais cette recommandation.

J'ai une autre mise en garde à faire quant au fond de la mesure. Le projet de charte des droits à insérer dans la constitution n'a cessé de s'étoffer à l'étape du comité. Au début, il était question d'insérer quelques garanties fondamentales comme le droit à l'instruction dans l'une ou l'autre des deux langues officielles lorsque le nombre le justifie. Depuis lors, on a proposé d'insérer une multitude d'autres droits dans la charte. Différents groupes ont insisté pour faire insérer certaines garanties précises visant à protéger les différents peuples qui forment la population canadienne. Une bonne partie de ces requêtes sont fondées. Le comité a décidé à la majorité de refuser de faire allusion à «Dieu» dans le préambule et le droit à la propriété a été mis au rancart. La constitution ou plutôt la charte des droits qui en résulte est-elle vraiment la meilleure charte des droits que l'on ait à offrir aux Canadiens?

Je souhaiterais ardemment que l'on laisse le temps aux esprits de se calmer puis que l'on soumette à nouveau la charte aux provinces avant de la constitutionnaliser. Après tout, faut-il vraiment la constitutionnaliser si sept provinces sur dix représentant au moins 50 p. 100 de la population le rejettent? Voilà le défi que je lance au gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Doug Neil (Moose Jaw): Je participe volontiers à ce débat, monsieur l'Orateur. Comme vous le savez, lors du précédent débat qui a eu lieu l'automne dernier, ce droit m'a été refusé alors même que le premier ministre (M. Trudeau) avait promis le 22 octobre à la population toute entière et aux députés en particulier, que nous aurions tous la possibilité d'y participer.

Depuis quelques jours, il est question dans les journaux et les media que le gouvernement puisse de nouveau recourir à la clôture pour mettre fin à ce débat. J'espère que la rumeur est sans fondement. Nous vivons des heures graves de notre histoire, et la résolution revêt une telle importance que tous les députés doivent pouvoir dire ce qu'ils en pensent au cours d'un débat complet. C'est ainsi que les choses se passent en régime démocratique.

Au moment de prendre la parole, si je me sens envahi d'une certaine tristesse, c'est que le débat est tellement superflu. Si nous sommes contraints d'y participer, c'est en raison des théories du premier ministre du Canada, un homme qui, à mon avis, ne comprend pas ou, plus exactement, refuse de comprendre le caractère véritable du fédéralisme canadien qui fait en

quelque sorte du Canada un pays unique au monde. Il ne comprend pas l'importance attachée par les Canadiens, pendant plus d'un siècle, à la consultation, à la négociation et à la collaboration entre les divers membres de la confédération.

Je vois deux Canada, le Canada d'aujourd'hui et le Canada d'il y a à peine deux ou trois décennies. Le Canada d'hier qui existait avant que la pourriture s'y installe, pourriture à caractère cancéreux, qui a commencé par ronger pour ensuite s'étendre et maintenant attaquer le cœur même de notre grand pays.

Le Canada d'hier, c'est celui qui a lutté pendant les années 30, les années de la grande crise économique, qui s'est ensuite retrouvé soudainement face à une lutte encore plus dure, celle de la seconde guerre mondiale. Cette guerre fut déclenchée par un pays dont l'ambition était de conquérir le monde. La survivance de l'Europe de l'Ouest et du continent nord-américain, notre mode de vie démocratique, étaient menacés. Par centaines de milliers, de fiers Canadiens, hommes et femmes, se sont portés volontaires pour servir leur pays; nombre d'entre eux y ont laissé leur vie. D'autres, bien sûr, relativement peu nombreux, n'étaient pas prêts à en faire autant pour des motifs idéologiques. Nous sommes sortis de cette guerre, respectés comme pays, un pays fier et riche de ressources humaines et matérielles.

• (2110)

Nous avons élu le très honorable Louis St-Laurent, puis le très honorable J. G. Diefenbaker comme premiers ministres de notre pays: deux hommes qui, à mon avis, ont incarné le Canada. Partout dans notre pays, des gens de tous les milieux, de toutes les origines ethniques, par delà leur appartenance politique, ont pu alors dire avec fierté de l'un ou l'autre: «il est notre premier ministre». Il est le dirigeant de notre pays. Quand ils se sont rendus en visite officielle à l'étranger, ils ont fait preuve d'une dignité, d'une intégrité et d'une envergure qui conviennent particulièrement à notre pays.

Depuis lors, aucun titulaire de ce poste pendant une période de temps assez prolongée n'a manifesté les qualités d'homme d'État qu'il faut pour inspirer aux Canadiens ce même sentiment d'unité et d'appartenance à ce grand ensemble d'individus de toutes les races et de toutes les croyances que constitue notre grand pays. Faute de dirigeants de cette trempe, nous nous sommes laissés emporter au gré des événements, sans savoir dans quelle direction nous allions.

Mais un homme savait, l'homme de barre, celui qui est toujours le premier ministre (M. Trudeau) et qui a un jour déclaré:

J'en suis convaincu, mais je suppose que c'est de la timonerie que l'on peut voir les mouvements se dessiner. Je sais que nous avons donné un coup de barre et que le gouvernail commence à toucher de front les vagues de la mer. L'observateur qui est assis sur le pont et qui fume sa pipe ou boit son thé et pour qui l'horizon n'a pas vraiment changé ne s'en rend pas compte, mais peut-être descendra-t-il sur une toute autre île que celle vers laquelle il croyait voguer.

Ayant donné le coup de barre, le premier ministre nous a conduits vers le Canada que nous connaissons aujourd'hui: un pays divisé sur le plan linguistique et énergétique ainsi qu'entre ses régions; un pays dont la majorité des citoyens ne sont plus animés par un sentiment de fierté à l'égard de leur drapeau ou de leur hymne national.

A titre de délégué auprès d'associations parlementaires, j'ai eu le privilège depuis huit ans et demi de visiter un certain nombre de pays étrangers dans divers coins du monde. A